



<http://www.udb-bzh.net/>

Communiqué de presse

le 13 janvier 2009

L'Union démocratique bretonne pour un projet médical unique ambitieux pour Carhaix.

Après la victoire collective de toute une population contre l'Agence régionale hospitalière en juin 2008, l'Union démocratique bretonne, face aux risques de fermeture sanitaire de l'hôpital de Carhaix, défend un projet médical unique ambitieux pour Carhaix.

Pour l'UDB, après une nécessaire étape d'affrontement avec l'ARH, qui avait permis de montrer la détermination de toute une population et des élus de la Bretagne entière pour le maintien de l'hôpital de Carhaix, il est urgent d'organiser une offre hospitalière de proximité, de qualité, et sécurisée pour répondre aux attentes et aux besoins de la population.

Un véritable aménagement du territoire qui ménage les besoins des habitants implique le développement de l'hôpital de Carhaix.

Pour l'UDB, la vocation de l'hôpital de Carhaix comme hôpital de premier recours et de premier secours dans un périmètre de 50 minutes est indiscutable.

Il est donc impossible de transiger sur le maintien des services actifs indissociables de maternité et de chirurgie.

Pour L' UDB, l'Etat n'a pas respecté ses engagements du SROSS III qui garantissait le maintien des moyens en investissement et fonctionnement jusqu'en 2010 tandis que la Région, en décidant et en finançant les études et contre expertises aux projets de l'ARH, sauvait la maternité de la fermeture administrative.

Naître et se faire opérer à Carhaix

Aujourd'hui, le pari d'un projet médical unique est gagnable pour sauver l'hôpital, et surtout pour que naître et se faire opérer à Carhaix restent une réalité.

L'UDB, consciente des enjeux et des risques, considère que le projet médical unique offre pour Carhaix des possibilités de développement des activités hospitalières, de recrutement de médecins alors qu'aujourd'hui le manque de praticiens est criant et met en péril l'existence même de l'hôpital. Pour autant, l'UDB entend rester vigilante, comme l'ensemble de la population et exiger le maintien des activités de chirurgie et de maternité.

L'UDB entend qu'il ne soit apporté aucune modification à l'organisation des services pendant la période d'élaboration du projet médical et que l'avenir des personnels soignants ou administratifs soit garanti.

**Pour l'Union démocratique bretonne,
La porte-parole Mona Bras**